



Rosny-sous-Bois, le 23 novembre 2020

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU SAMEDI 21 NOVEMBRE 2020

SALLE DES FETES A 10 H

SANS LA PRESENCE DU PUBLIC
RETRANSMISSION EN DIRECT SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE
(www.rosnysousbois.fr)
AINSI QUE SUR LA PAGE FACEBOOK (Rosny-sous-Bois Officiel)

L'an deux mille vingt, le samedi 21 novembre, les membres composant le Conseil municipal, convoqués le 13 novembre 2020 par Monsieur Jean-Paul FAUCONNET, Maire, se sont réunis dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Paul FAUCONNET, le Maire
MME VAVASSORI, MME AWAD, M. ARCELUZ, MME VENTURA, M. MANGON, M. LE FLOCH, MME REGNAULD, M. MESA GIRALDO, MME ELICE, M. RICCARDI, MME ROUSSEL, M. CHAMBORAIRE Adjoint – MME MAILLOT, M. SALLIOT, MME PAILLOT, MME BAUBRY, M. CAVANNA, M. DO ESPIRITO SANTO, MME LEFELLE, M. CIANI, M. ANSARY, M. PERNES, M. CAPILLON, MME JACAMENT, M. PARISE, M. ITZKOVITCH, MME DA COSTA, MME SEBAN, MME THIBAUT, MME BONNER, MME ZERROUR, M. BEAL Conseillers municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : M. CAREL à MME VAVASSORI - MME PROVOST à M. MESA GIRALDO – M. BAKIR à M. FAUCONNET - MME SMADJA à MME AWAD - MME CARBONELL à M. LE FLOCH - MME CHAJID à MME REGNAULD - M. POINSIGNON à M. CAPILLON - MME KELOUA à MME BONNER - M. DELALANDE à MME THIBAUT - M. PAUTRE à M. BEAL

ABSENTS EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE : M. PERNES

✚ **ADOpte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du jeudi 15 octobre 2020.**

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

1. APPROUVE la création de 4 commissions municipales et DESIGNE les membres appelés à siéger au sein de ces nouvelles instances, comme suit :

- **La Commission « ressources » regroupant les thématiques finances, systèmes d'informations (DSI), affaires juridiques, commande publique, bâtiments, contrôle de gestion et ressources humaines.**

Sont désignés

« Le Rosny que nous aimons » :

- **Pierre MANGON**
- **Stéphanie BAUBRY**
- **Fabrice LE FLOCH**
- **Sabah BAKIR,**
- **Ninette SMADJA**
- **Danielle PAILLOT**
- **Steeve CHAMBORAIRE**

« Rosny Ecologique et Solidaire » :

- **Franck DELALANDE**
- **Magalie THIBAULT**

« URAM » :

- **Pierre POINSIGNON**
- **Claude CAPILLON**

- **La Commission « cohésion sociale » regroupant les thématiques éducation, vie des quartiers, sécurité, santé et solidarité.**

Sont désignés

« Le Rosny que nous aimons » :

- **Stéphanie AWAD**
- **Yoann CIANI**
- **Patrick ARCELUZ**
- **Charles MESA GIRALDO**
- **Victorio RICCARDI**
- **Virginie LEFELLE**
- **Christine PROVOST**

« Rosny Ecologique et Solidaire » :

- **Salima ZERROUR**
- **Philippe PAUTRE**

« URAM » :

- **Shannon SEBAN**
- **Fabien PARISE**

- **La Commission « sport/culture/loisirs » regroupant les thématiques sport, culture, jeunesse et évènementiel.**

Sont désignés

« Le Rosny que nous aimons » :

- **Catherine VENTURA**
- **Nathalie REGNAULD**
- **Fabrice CAVANNA**
- **Felipe DO ESPIRITO SANTO**
- **Christine ELICE**
- **Khadija CHAJID**
- **Philippe SALLIOT**

« Rosny Ecologique et Solidaire » :

- **Fatiha KELOUA**
- **Bertine BÖNNER**

« URAM » :

- **Sylvie JACAMENT**
- **Katia DA COSTA**

- **La Commission « cadre de vie » regroupant les thématiques aménagement, développement durable, développement urbain et espaces publics.**

Sont désignés

« Le Rosny que nous aimons » :

- **Patricia VAVASSORI**
- **Pierre-Olivier CAREL**
- **Christophe PERNES**
- **Salim ANSARY**
- **Martine ROUSSEL**
- **Danièle MAILLOT**
- **Marie-Pierre CARBONELL**

« Rosny Ecologique et Solidaire » :

- **Bertine BÖNNER**
- **Eric BEAL**

« URAM » :

- **Ivan ITZKOVITCH**
- **Pierre POINSIGNON**

Adopté à l'unanimité

2. APPROUVE la création d'une commission ad hoc portant réflexion sur le devenir du système de santé proposé par le Centre médico-social Paul SCHMIERER et DESIGNE les représentants de la Ville appelés à siéger au sein de cette instance, comme suit :

« Le Rosny que nous aimons » :

- Patricia VAVASSORI
- Virginie LEFELLE
- Charles MESA GIRALDO
- Christine PROVOST
- Ninette SMADJA
- Martine ROUSSEL

« Rosny Ecologique et Solidaire » :

- Magalie THIBAUT

« URAM » :

- Fabien PARISE

Adopté à l'unanimité

3. APPROUVE diverses mesures communales complémentaires de solidarité envers les familles, associations et entreprises rosnéennes face à la crise sanitaire, économique et sociale comme suit :

- Attribution de 45 000 € de subventions exceptionnelles pour permettre l'amplification des aides alimentaires et des aides solidaires aux associations ci-après :

Secours catholique :	15 000 €
Resto du Cœur :	15 000 €
Croix rouge française :	10 000 €
Épicerie du cœur :	2 500 €
Umani B2R :	2 500 €

Adopté à l'unanimité

- Instauration de la gratuité du stationnement en zone verte.

Adopté par 29 voix pour et 14 abstentions (7 R.E.S. et 7 URAM)

- Suspension des loyers payés par les entreprises rosnéennes (Cindy Fleurs, la librairie « les jours heureux », la coordonnerie au 1 rue Saint-Denis, l'auto-école « Energy » et le restaurant « la taverne » à la commune.

Adopté à l'unanimité

DELEGATION DES SERVICES PUBLICS

4. PREND ACTE du rapport annuel du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France – S.I.G.E.I.F.- présenté pour l'année 2019.

Prise d'acte

5. PREND ACTE du rapport annuel du Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne – S.I.F.U.R.E.P.- présenté pour l'année 2019.

Prise d'acte

FINANCES

6. APPROUVE la décision modificative n°2 année 2020 – Budget de la Ville.

Adopté par 36 voix pour et 7 abstentions (R.E.S.)

RESSOURCES HUMAINES

7. APPROUVE la création et la suppression de divers postes afin de faire face aux besoins de fonctionnement des services et de procéder aux nominations suite aux avancements de grade, concours, recrutements.

Adopté par 36 voix pour et 7 abstentions (R.E.S.)

8. APPROUVE l'ouverture à la voie contractuelle du poste de chargé de mission de la Direction générale des services et du poste de chef du service culturel de catégorie A.

Adopté à l'unanimité

9. APPROUVE l'instauration de la prime « grand âge » au profit des auxiliaires de soins fonctionnaires mis à disposition au service des soins infirmiers à domicile du C.C.A.S.

Adopté à l'unanimité

10. APPROUVE la mise en place d'une prime exceptionnelle, en faveur des personnels des établissements et services publics sociaux et médico-sociaux, dans le cadre de l'épidémie de Covid-19.

Adopté à l'unanimité

COMMANDE PUBLIQUE

11. APPROUVE la reprise d'un véhicule thermique utilitaire dans le cadre de l'achat d'un véhicule électrique. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Adopté à l'unanimité

URBANISME

12. APPROUVE la reconduction de la convention entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI) relative à la mise en œuvre du forfait post-stationnement. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout autre document y afférent.

Adopté à l'unanimité

13. PROCEDE à la désignation des représentants de la Ville appelés à siéger au sein de l'association « Orbival, un métro pour la banlieue », comme suit :

- Titulaire : Pierre-Olivier CAREL
- Suppléant : Danièle MAILLOT

Adopté par 36 voix pour et 7 abstentions (R.E.S.)

MAISON DES ASSOCIATIONS

14. APPROUVE l'avenant n°2 à la convention d'objectifs et de moyens 2016-2019 passée avec l'association Mission Locale de la Marne aux Bois et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Adopté à l'unanimité

15. APPROUVE l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association sportive détente de Rosny « ASDR » d'un montant de 5 000 €.

Adopté à l'unanimité

VIE DES QUARTIERS

16. Point reporté

CULTURE

17. APPROUVE la convention de partenariat entre la Ville et la société DOCAPOST APPLICAM, pour la gestion du dispositif IKARIA, pour le théâtre et le cinéma Georges SIMENON. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention « Partenaire chèque cadeau Ikaria » et la convention « Partenaire chèque cinéma Ikaria.

Adopté à l'unanimité

DECISIONS MUNICIPALES

18. PREND ACTE des décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Prise d'acte

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 12h17.

Affiché le 24 Novembre 2020

Le Maire



Jean-Paul FAUCONNET
Vice-Président de Grand Paris Grand Est

*** R.E.S. (Rosny Ecologique et Solidaire)**

